Image not found or type unknown

Cession d'une marque sous dépôt INPI à une autre société

Par **Titurel13**, le **10/09/2016** à **08:22**

Bonjour
Mon amie est propriétaire d'un château dans le sud de la France. Elle envisage de déposer le nom de son château à l'INPI.
Dans un second temps,elle souhaiterait céder les droits de cette marque à propriétaire viticulteur.
Ma question est la suivante :
Vaut-il mieux vendre la marque de façon définitive ou la louer et percevoir un pourcentage régulier sur les ventes d'une cuvée créée à cette intention ? Qu'est-ce qui serait le plus rentable pour elle ?

Je vous en remercie d'avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés